

PROCÈS-VERBAL

**Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell
Sous-sol de l'église St-Clément, située au 190, rue Main à Dudswell
Le 2 mars 2020 à 19 h**

Sont présents : Mme Mariane Paré, maire
M. Alain Dodier, conseiller
Mme Véronick Beaumont, conseillère
M. Michel Gagné, conseiller
Mme Marjolaine Larocque, conseillère
M. Réjean Cloutier, conseiller

Absent : Mme Isabelle Bibeau, conseillère

IL Y A QUORUM

Mme Rachel Lessard, secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT

Les membres présents forment le quorum, Mme Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU
Résolution no 2020-053**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modification s'il y a lieu
3. Procès-verbaux
 - 3.1 Renonciation à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2020 et de la séance extraordinaire du 17 février 2020.
 - 3.2 Adoption des procès-verbaux
 - Séance ordinaire du 3 février 2020
 - Séance extraordinaire du 17 février 2020
4. Suivi des comités
5. Correspondance
 - 5.1 Correspondance générale
 - 5.2 Demande de don
 - 5.3 Cotation et adhésion
 - 5.3.1 Renouvellement COGESAF
 - 5.3.2 Adhésion Association des Marchés publics du Québec

- 5.4 Demande d'appui
 - 5.4.1 Campagne de la jonquille
- 5.5 Représentation
- 5.6 Invitation

- 6. Administration
 - 6.1 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
 - 6.2 Augmentation de la limite de crédit
 - 6.3 Démarche d'accueil et de rétention concertée
 - 6.4 Banque d'heures services juridiques

- 7. Transport – Voirie
 - 7.1 Réparation du camion numéro 0601
 - 7.2 Dépôt des coûts réels pour la TECQ 2014-2018

- 8. Sécurité publique
 - 8.1 Adoption du rapport annuel du service incendie

- 9. Urbanisme
 - 9.1 Nomination des membres du CCU

- 10. Hygiène du milieu
 - 10.1 Plan d'action concerté sur la réduction des matières résiduelles
 - 10.2 Dépôt du rapport financier de la Régie intermunicipale des hameaux

- 11. Loisirs et culture
 - 11.1 Nomination comité de loisirs de la MRC
 - 11.2 Adoption de la *Politique d'accès et de location au marché public*
 - 11.3 Changement d'opérateur pour la gestion des opérations du BAT
 - 11.4 Appel d'offres pour la réfection de l'église anglicane
 - 11.5 Enseignes des sentiers de la Forêt habitée

- 12. Finances
 - 12.1 Présentation des comptes payés et à payer
 - 12.2 Ventilation du paiement des immobilisations 2019

- 13. Avis de motion

- 14. Adoption de règlement
 - 14.1 Adoption du Règlement 2020-256 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 207 000 \$ pour la réfection de l'église anglicane (REPORTÉ)

- 15. Divers

- 16. Présentation de projets citoyens

- 17. Période de questions
 - 17.1 Réponses aux questions des citoyens
 - 17.2 Questions des citoyens

- 18. Points du maire et suivi des activités du mois

- 19. Clôture de la séance

- 20. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES RÉUNIONS

**3.1 Renonciation de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2020 et de la séance extraordinaire du 17 février 2020.
Résolution no 2020-054**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2020 et de la séance extraordinaire du 17 février 2020.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil renonce à la lecture desdits procès-verbaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption des procès-verbaux
Séance ordinaire du 3 février 2020 et séance extraordinaire du 17 février 2020
Résolution no 2020-055**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2020 et de la séance extraordinaire du 17 février 2020 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES COMITÉS

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance générale

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 3 février 2020.

5.2 Demande de don

5.3 Cotisation et adhésion

**5.3.1 Renouvellement COGESAF
Résolution 2020-056**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait de ses plans d'eau une priorité;

CONSIDÉRANT QUE l'un des objectifs de la planification stratégique est d'assurer la préservation de nos plans d'eau.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME VERONIQUE BEAUMONT, CONSEILLERE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'adhésion de la Municipalité de Dudswell au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) soit renouvelée au montant de 75 \$;

QUE Mme Isabelle Bibeau et Mme Marjolaine Larocque soient nommées comme représentantes de la Municipalité de Dudswell pour participer aux activités corporatives de COGESAF et y exercer notre droit de parole et de vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.3.2 Adhésion Association des Marchés publics du Québec
Résolution 2020-057**

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'adhésion à l'Association des Marchés publics du Québec soit faite au coût de 150 \$ par an pour le marché public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Demande d'appui

**5.4.1 Campagne de la jonquille
Résolution 2020-058**

CONSIDÉRANT QU'EN 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE le cancer implique 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant de saines habitudes de vie et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant en passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par la maladie, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le mois de la campagne de la jonquille et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et pour les aider dans la lutte contre tous les cancers.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui pour la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Représentation

5.6 Invitation

6. ADMINISTRATION

**6.1 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
Résolution 2020-059**

CONSIDÉRANT QUE la date de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes est fixée au 11 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées envers la Municipalité a été déposée par la directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a avisé les propriétaires par lettre recommandée le 18 février 2020.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des propriétés, à vendre pour défaut de paiement de taxes, ayant un solde non payé pour l'année 2018, soit transmise à la MRC du Haut-Saint-François et à la commission scolaire et que cette liste soit déposée aux archives de la Municipalité;

QUE le taux d'intérêt est de 12 % pour chacune des années;

QUE la directrice générale soit autorisée à retirer de la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes, les immeubles dont le paiement de taxes pour l'année 2018 aura été effectué avant le 19 mars 2020;

QUE Mme Rachel Lessard soit autorisée à assister et à représenter les intérêts de la Municipalité à l'occasion de la vente pour défaut de paiement de taxes à la MRC du Haut-Saint-François le 11 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2 Augmentation de la limite de crédit
Résolution 2020-060**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède une carte de crédit VISA entreprise avec une limite de 5000 \$.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande d'augmentation de la limite de la carte de crédit pour atteindre une limite maximale de 10 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.3 Démarche d'accueil et de rétention concertée
Résolution 2020-061**

CONSIDÉRANT QU'un comité de travail composé des maires et des directeurs généraux des municipalités de Dudswell, East Angus et Weedon a travaillé à l'élaboration d'actions dans le but de travailler ensemble l'accueil et la rétention de la population dans une approche de complémentarité;

CONSIDÉRANT QU'une présentation des actions a été effectuée auprès de l'ensemble des conseils municipaux le lundi 10 février 2020;

CONSIDÉRANT QUE le comité de travail propose de faire un guide d'accueil incluant l'ensemble des informations et attraits des trois (3) municipalités;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumission ont été effectuées afin d'établir un budget préliminaire selon la répartition suivante :

Dépenses	Coûts
Frais de mise en forme (excluant l'impression qui sera à la charge des Municipalités)	5 000 \$
Page web partagée	5 000 \$
Frais en ressources humaines	5 000 \$
TOTAL	15 000 \$

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Dudswell appuie le comité de travail dans l'élaboration du guide d'accueil et de rétention;

QUE le comité soit mandaté pour la réalisation de cet outil pour la somme de 15 000 \$ taxes incluses;

QUE le 15 000 \$ soit réparti de manière égale entre les trois (3) Municipalités soit 5 000 \$ par Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Banque d'heures services juridiques Résolution 2020-062

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures pour les services juridiques dispensés par le cabinet Cain Lamarre a été complètement écoulee en 2019.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TRANSPORT - VOIRIE

7.1 Réparation du camion numéro 0601 Résolution 2020-063

CONSIDÉRANT QUE nous avons dû faire réparer le camion numéro 0601 d'urgence.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture à l'entreprise JN Denis inc. d'un montant de 7 060.63 \$ plus les taxes applicables ;

QUE le montant soit payé via le poste budgétaire numéro 02 32050 525 dédié à la réparation des camions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Dépôt des coûts réels pour la TECQ 2014-2018
Résolution 2020-064**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du *guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toutes responsabilités quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux, jointe à la présente, et de tous autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux, ci-jointe, comporte des coûts réalisés vérifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**8.1 Adoption du rapport annuel du service incendie
Résolution 2020-065**

CONSIDÉRANT QUE la Régie incendie des Rivières a déposé son rapport annuel d'activités 2019 à la direction générale en février 2020;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a transmis ce rapport à l'ensemble des conseillers et qu'ils en ont pris connaissance.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal adopte le rapport d'activités annuel 2019 tel que déposé par monsieur Stéphane Laroche, directeur général de la Régie incendie des Rivières;

QUE le rapport soit déposé à la MRC du Haut-Saint-François pour répondre aux exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. URBANISME

**9.1 Nomination des membres du comité consultatif en urbanisme (CCU)
Résolution 2020-066**

CONSIDÉRANT QUE notre règlement prévoit trois (3) membres citoyens;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux (2) candidatures, soient celles de monsieur Stéphane Laroche (deuxième mandat) et monsieur Marcel Tessier (premier mandat);

CONSIDÉRANT QUE le CCU peut être effectif avec quatre (4) membres, composé de deux (2) citoyens et deux (2) élus.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal nomme monsieur Stéphane Laroche et monsieur Marcel Tessier comme membre du CCU à titre de représentant citoyen;

QUE monsieur Alain Dodier et monsieur Michel Gagné représentent les membres du conseil municipal;

QUE CCU soit composé de quatre (4) membres, temporairement, pour être en mesure d'appliquer la réglementation municipale;

QUE le poste vacant soit affiché pour recruter le citoyen manquant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

**10.1 Plan d'action concerté sur la réduction des matières résiduelles
Résolution no 2020-067**

CONSIDÉRANT QU'une ressource a été engagée par les municipalités de Dudswell, East Angus et Weedon pour élaborer un plan d'action visant la réduction à la source des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'une présentation des actions a été effectuée auprès de l'ensemble des conseils municipaux le lundi 10 février 2020;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'action, réalisé par le comité de pilotage composé des maires et des directeurs généraux, a été déposé par la chargée de projet Daphnée Carmel.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Dudswell appuie le comité de travail dans la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction des matières résiduelles;

QUE le comité soit mandaté pour la réalisation des priorités 2020 pour la somme de 30 000 \$ taxes incluses;

QUE le 30 000 \$ soit réparti de manière égale entre les trois (3) Municipalités, soit 10 000 \$ par Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.2 Dépôt du rapport financier de la Régie intermunicipale des hameaux
Résolution no 2020-068**

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des Hameaux dépose son rapport financier pour l'exercice 2019.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal adopte le rapport financier déposé par M. Dany Roux, directeur général de la Régie intermunicipale des Hameaux, pour l'exercice financier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. LOISIR ET CULTURE

**11.1 Nomination – comité de loisir de la MRC
Résolution no 2020-069**

CONSIDÉRANT QUE le comité de loisirs de la MRC est formé de membres des différentes municipalités du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons avoir deux représentants pour siéger sur le comité.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Dudswell nomme Mme Véronick Beaumont, conseillère, et comme substitue M. Réjean Cloutier, conseiller, afin de représenter la Municipalité lors des rencontres du comité de loisirs de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.2 Adoption de la Politique d'accès et de location au marché public
Résolution no 2020-070**

CONSIDÉRANT QU'un comité de citoyens travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un marché public pour l'été 2020;

CONSIDÉRANT QUE le comité souhaite établir une politique afin de déterminer les critères d'accessibilité et de location.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal adopte la *Politique d'accès et de location au marché public* déposée par le comité de citoyens, incluant les critères de sélection et les tarifs de location de kiosques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.3 Changement d'opérateur pour la gestion des opérations du BAT
Résolution no 2020-071**

CONSIDÉRANT QUE le bureau d'accueil touristique (BAT) de Dudswell était à la charge de l'Association touristique et culturelle de Dudswell (ATCD);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit s'enregistrer pour devenir opérateur du BAT.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal demande à la Direction de l'accueil touristique du ministère du Tourisme pour devenir l'opérateur officiel du BAT de la municipalité de Dudswell.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.4 Appel d'offres pour la réfection de l'église anglicane
Résolution no 2020-072**

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis pour la réfection de l'église anglicane ont été réalisés par la firme d'architecte Jubinville et associés;

CONSIDÉRANT QUE selon la Loi les dépenses supérieures à 100 000 \$ doivent être affichées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : MONSIEUR MICHEL GAGNÉ)

QUE le conseil municipal mandate la firme Jubinville et Associés dans le cadre de leur mandat actuel à procéder à l'appel d'offres public via le site SEAO selon le calendrier suivant :

Parution sur SEAO – Le lundi 9 mars 2020

Ouverture des soumissions – 25 mars 2020

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

11.5 Enseignes des sentiers de la Forêt habitée

Résolution no 2020-073

CONSIDÉRANT QUE le comité des sentiers de la Forêt habitée a travaillé sur la mise à jour des enseignes que l'on retrouve aux entrées des sentiers;

CONSIDÉRANT QUE nous avons obtenu une soumission pour la réalisation des enseignes au montant de 3 000 \$ chacune par l'entreprise Enseignes Bishopton.

IL EST

PROPOSÉ PAR PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le contrat pour l'installation et la réalisation des enseignes soit donné à l'entreprise Enseignes Bishopton au coût de 3 000 \$ par enseigne pour un total de 9 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. FINANCES

**12.1 Présentation des comptes payés et à payer
Résolution no 2020-074**

IL EST

PROPOSÉ PAR PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

0297	9146-8801 Quebec Inc	Pierre & gravier + location chargeur	5 490.07
0298	Les Étoiles D'argent	Don 2020	100.00
0299	J.N. Denis inc.	Radiateur – voirie	2 752.59
0300	Larocque Marjolaine	Remboursement pour dépôt – remise	3 000.00
0301	Municipalite Weedon	Honoraires – e-p & e-u	2 219.44
0302	AFEAS	Don 2020 – journée de la femme	100.00
0303	Coopérative D'habitation	Don 2020 – projet de la Coopérative	1 000.00
0304	La Passerelle	Don 2020 - journée de la femme	100.00
0305	Doyon Jean-Francois	Remboursement – taxes 2020	31.28
0306	Doyon Jean-Francois	Remboursement – taxes 2020	21.44
0307	Chambre de Commerce du HSF	Inscription – brunch élus	140.00
0308	Daoust Marie – Eve	Frais de déplacement – e-u & e-p	174.41
0309	Thompson Vicky	Remboursement – temps de glace	100.00
0310	Salle Champêtre de Cleveland	Promenades de chevaux – Carnaval 2020	804.83
0311	9146-8801 Quebec Inc	Rechargement & location déneigeuse	11 536.34
0312	Groupe Ultima Inc.	Prime d'assurance	101.00
0313	Quincaillerie N.S. Girard inc.	Pièces & accessoires – véhicule voirie	1 617.74
0314	Société canadienne des Postes	Frais de poste	400.00
0315	Régie Récupération de l'Estrie	Quote-part 2020 (1 ^{er} versement)	3 804.50
0316	Ascenseur de l'Estrie	Test annuel – ascenseur	155.22
0317	BC2	Honoraires professionnels – urbanisme	3 542.66
0318	Beaumont François	Tables – Marché public	367.32
0319	Bell Gaz ltée	Propane – caserne	436.65
0320	Bureau en gros	Fourniture de bureau	190.88
0321	BMR G. Doyon inc.	Entretien & réparation – garage	105.44
0322	Centre Amaro Cantons l'Est inc.	Bouteilles d'eau	27.00
0323	Communications Jn-Pierre Patry	Publication – P'tit Bottin 2020	396.66
0324	DBO Expert inc.	Renouvellement – contrat entretien (fosse)	89.95
0325	Distribution outils Galipeau inc.	Petits outils – voirie	283.18
0326	Drapeaux Bannieres l'Étendard	Achat de drapeaux	339.76
0327	Eurofins Environex	Analyses – laboratoire	610.52

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

0328	Fonds Information Territoire	Mutations – janvier 2020	25.25
0329	Le Groupe A & A	Photocopies	201.03
0330	IGA Couture East Angus	Nourritures – Carnaval 2020	191.22
0331	Impressions Haut-St-Francois	Fourniture de bureau (enveloppes)	881.52
0332	Installation Sylvain Pelletier inc.	Entretien & réparation – caserne	216.17
0333	J.M. Laroche inc.	Entretien & réparation – lumières de rue	588.27
0334	J.N. Denis inc.	Pièces & accessoires – véhicule voirie	1 023.93
0335	Laflotte Patrick	Remboursement - temps de glace	125.00
0336	Macpek Inc.	Pièces & accessoires – véhicule voirie	1 324.75
0337	Yves Manseau	Déneigement – stationnements	91.98
0338	Martech Inc.	Enseignes de rues	2 644.71
0339	Ministre des Finances	Frais annuels 2020 – ascenseur	88.59
0340	M.R.C. du Haut-Saint-Francois	Téléphonie IP & projet spéciaux	124 505.86
0341	Municipalite Weedon	Honoraires salaire – réseau e-p & e-u	4 581.11
0342	PG Solutions inc.	Fourniture de bureau – comptes de taxes	571.54
0343	Projex Media	Guide d'accueil (2 ^e partie) – événements	1 011.78
0344	Prudent Mesure d'urgence	Honoraires professionnels – Résilio	1 488.93
0345	Régie intermunicipale du HSF	Enfouissement – déchets	9 295.55
0346	Regie sanitaire des Hameaux	Collectes ordures & récupération	9 308.75
0347	Regie incendie DLW	Essence – véhicules incendie	251.31
0348	Renflouement Petite Caisse	Renflouement – petite caisse	286.35
0349	Martin Verville	Achat remise (balance) – Marché public	3 337.18
0350	Robitaille Équipement inc.	Pièces & accessoires – véhicule voirie	876.69
0351	Tardif Diesel inc.	Entretien & réparation – véhicule voirie	215.97
0352	Telnek Inc.	Appels d'urgence	85.08
0353	Filgo Energie/Thermoshell	Huile à chauffage – H.V. & salle paroissiale	2 546.07
0354	Uline Canada Corporation	Fourniture de bureau	309.89
0355	Ville de East Angus	Rencontre attractive & GMR	100.00
0356	Wurth Canada ltée.	Pièces & accessoires – véhicule voirie	1 772.35

Le tout pour un montant total de 204,181.21 \$.

Un montant de 55,239.58 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 29 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Ventilation du paiement des immobilisations 2019
Résolution no 2020-075

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du budget 2019 nous avons prévu prendre 150 000 \$ à même notre affectation carrière sablière pour payer une partie des dépenses de rechargement;

CONSIDÉRANT QUE nous avons aussi prévu de prendre 150 000 \$ dans notre surplus non affecté et 93 535 \$ dans notre surplus affecté.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal affecte les sommes suivantes selon la répartition décrite dans le tableau ci-dessous :

Projets réalisés	Coûts prévus	Coûts réels	Surplus non affecté	Surplus affecté immo	Subvention
Centre communautaire	30 000 \$	29 237 \$		14 436 \$	0 \$
Halte de la rivière Saint-François	93 535 \$	2 875 \$		2 875 \$	0 \$
TECQ	780 000 \$	874 218 \$	86 527 \$		750 493 \$

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

Ponceaux	30 000 \$	30 465 \$	30 000 \$		
Bornes sèches	20 000 \$	18 354 \$	18 354 \$		0 \$
Stationnement Hôtel de ville	70 000 \$	68 211 \$	15 119 \$		0 \$
TOTAL			150 000 \$	17 311 \$	750 493 \$

QUE les montants suivants soient affectés aux dépenses en immobilisation tel que prévu dans le budget 2019 :

- 150 000 \$ surplus non affecté;
- 17 311 \$ surplus affecté immo;
- 130 000 \$ dans l'affectation carrière sablière pour les travaux de rechargement 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. AVIS DE MOTION

14. ADOPTION DE RÈGLEMENT

14.1 Adoption du Règlement 2020-256 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 207 000 \$ pour la réfection de l'église anglicane (REPORTÉ)

15. DIVERS

16. PRÉSENTATION DE PROJETS CITOYENS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

17.1 Réponses aux questions des citoyens

17.2 Période de questions des citoyens

Environ 19 personnes sont présentes.

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208 - concernant la période de questions lors des séances du conseil municipal :

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;

- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

18. POINTS DU MAIRE ET SUIVI DES ACTIVITÉS DU MOIS

19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance close.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Marjolaine Larocque, conseillère, propose la levée de la séance à 19 h 55.

Mariane Paré
Maire

Rachel Lessard
Secrétaire-trésorière adjointe